

Sommaire du  
Plan d'action régional

Région de  
l'Outaouais (07)

2004-2005

Février 2004

## **1 Rappel de la mission, des services et de la clientèle d'Emploi-Québec**

La mission d'Emploi-Québec est de susciter l'emploi de la main-d'oeuvre disponible, d'en promouvoir le développement, d'améliorer l'offre et d'influer sur la demande de main-d'oeuvre de façon à favoriser l'équilibre sur le marché du travail.

Emploi-Québec offre des services aux personnes en emploi, aux personnes sans emploi ainsi qu'aux entreprises. Ainsi Emploi-Québec vient en aide aux demandeuses et aux demandeurs d'emploi qui cherchent à intégrer le marché du travail pour la première fois ou qui veulent le réintégrer après une absence prolongée, aux chômeuses et chômeurs de longue durée et à celles et ceux qui risquent de le devenir. Emploi-Québec vient également en aide aux travailleuses et aux travailleurs mis à pied ou licenciées collectivement, aux personnes en emploi qui aspirent à un changement professionnel ou qui veulent acquérir des compétences nouvelles ou, encore, aux travailleuses et travailleurs en transition entre deux emplois. De plus, Emploi-Québec offre différentes mesures d'aide aux entreprises, peu importe leur taille et leur secteur d'activité.

La mise en oeuvre des services se fait de manière concertée avec les partenaires du marché du travail. À cet effet, Emploi-Québec possède également le mandat de favoriser et de soutenir la mobilisation des partenaires du marché du travail pour qu'ils coopèrent à la réalisation d'objectifs communs et à la recherche de solutions mutuellement avantageuses.

## **2 La problématique du marché du travail de l'Outaouais et de sa main-d'oeuvre**

### **2.1 Le profil de la région de l'Outaouais**

La région administrative de l'Outaouais est située dans la partie sud-ouest du Québec. Elle est adossée à la rivière des Outaouais et à l'Ontario au sud, à l'Abitibi-Témiscamingue à l'ouest et au nord et à la région des Laurentides à l'est. L'Outaouais est une vaste région qui s'étend sur environ 33 000 km<sup>2</sup>. Elle comprend une zone urbaine qui est constituée de la nouvelle ville de Gatineau et quatre MRC : les Collines-de-l'Outaouais, la Vallée-de-la-Gatineau, Papineau et Pontiac. La nouvelle ville de Gatineau est le résultat de la fusion des anciennes villes de Gatineau, Hull, Aylmer, Buckingham et Masson-Angers et avec près de 72 % de la population régionale elle demeure un pôle majeur de développement économique et social.

Sa position géographique, adossée à l'Ontario plus spécifiquement à Ottawa, fait en sorte que l'Outaouais québécois entretient des liens économiques privilégiés avec l'agglomération urbaine d'Ottawa. Cette situation a largement modelé et influencé le développement des activités économiques de même que le peuplement et l'organisation du territoire de l'Outaouais. Par exemple, l'omniprésence de la fonction publique fédérale a fortement contribué au développement démographique de l'agglomération urbaine d'Ottawa-Gatineau et, en corollaire, à l'expansion des industries de services sur ce territoire.

### **2.2 La croissance et le vieillissement démographique**

En 2001, la population totale de l'Outaouais était de 315 546 personnes et représentait 4,3 % de l'ensemble de la population du Québec. Entre le recensement de 1996 et celui de 2001, l'Outaouais a connu une croissance démographique de 2,6 %; cette progression surpasse celle de l'ensemble du Québec qui était alors de 1,4 %. Précisons que 71,8 % (226 696) de la population de l'Outaouais en 2001, habitait la zone urbaine, laquelle constitue, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, la nouvelle ville de Gatineau.

Cette croissance démographique de l'Outaouais est attribuable, en majeure partie, aux hausses de la population des villes de Gatineau (4,2 %) ainsi qu'à la croissance de la MRC des Collines-de-l'Outaouais (4,5 %). Soulignons que les MRC de Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau sont respectivement en baisse de 6,5 % et 7,6 % alors que celle de Papineau arrive à peine à maintenir sa population avec un faible taux de croissance de l'ordre de 0,3 %. Par conséquent, l'accroissement de la population est lié principalement au développement de certains milieux urbains et semi-urbains. Notons aussi que la croissance démographique entre les deux derniers recensements est passablement plus faible qu'entre les deux recensements précédents : alors que la population régionale a crû de 8,3 % entre 1991 et 1996, elle n'a crû que de 2,6 % entre 1996 et 2001.

La proximité d'Ottawa contribue au développement démographique et économique de l'Outaouais. Les statistiques indiquent que cela se traduit par un influx de nouveaux venus en sol outaouais. Lors du recensement de 1996, on constatait que parmi les nouveaux migrants (21 280) en Outaouais, soit ceux qui habitaient la région depuis un an, 25 % (5 320) provenaient d'une autre province alors que cette proportion se situait à 6 % dans l'ensemble du Québec. En raison de la proximité de l'Ontario, on présume qu'une forte proportion des nouveaux venus venait de cette province. En outre, c'est essentiellement sur le territoire qui ceinture Ottawa, soit dans la frange urbaine de l'Outaouais, que les migrants s'établissent.

### **2.3 Une situation paradoxale**

La situation économique de la région de l'Outaouais est favorable dans son ensemble. En effet, sur le plan interrégional, elle se situe parmi les régions du Québec les plus performantes en matière de développement socio-économique. Toutefois la région fait aussi partie de celles qui affichent les plus grandes inégalités entre ses territoires. Dans l'Outaouais, se trouve une communauté urbaine, maintenant ville de Gatineau, parmi les plus riches du Québec et trois communautés rurales, Vallée-de-la-Gatineau, Pontiac et Papineau parmi les plus défavorisées. Cette situation a des conséquences pour Emploi-Québec, d'une part, elle rend difficile l'accomplissement de sa mission et, d'autre part, elle assure sa pertinence, sa raison d'être et constitue un défi de taille.

### **2.4 Les secteurs d'activité**

De 1987 à 2002, le nombre d'emplois en Outaouais est passé de 126 000 à 159 300, ce qui représente, malgré ces 15 ans de variations cycliques, une hausse d'environ 26,5 %. Ainsi, les données de 2002 ont permis de comptabiliser 159 300 emplois, soit une légère augmentation de 0,4 % par rapport à 2001. Si on recule encore dans le temps, on constate qu'il s'agit du plus grand nombre d'emplois affichés depuis 1987.

L'économie de la région de l'Outaouais repose essentiellement, en nombre d'emplois, sur le secteur tertiaire, encore appelé secteur des services. En 2002, ce secteur comptait 135 700 emplois. Quant au secteur secondaire, légèrement en baisse, il a procuré, pour sa part, 20 700 emplois. Le secteur primaire, toujours en perte de vitesse, comptait environ 2 900 personnes.

Le taux de chômage régional en 2002 s'est fixé à 7,9 %. Il s'agit du deuxième meilleur taux de rendement affiché depuis 1987, après ce qu'on a observé en 2000 (7,1%).

### **2.5 Les perspectives professionnelles 2002-2006**

La demande additionnelle de main-d'oeuvre se situera à environ 29 300 emplois, d'ici la fin de 2006. En effet le plus récent scénario sur les perspectives professionnelles en Outaouais nous indique que le nombre d'emplois créés entre 2002-2006 par le dynamisme de l'activité économique sera d'environ 12 500. Cela correspond à un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 1,6 %. Mais une autre composante vient influencer l'offre et la demande de main-d'oeuvre. Il s'agit des emplois qui seront disponibles en raison des départs à la retraite ou des décès. Cette composante, connue sous le nom de

l'érosion ou de remplacement de la main-d'oeuvre procurera environ 16 800 emplois. Notons que dans l'Outaouais comme dans l'ensemble du Québec, la grande partie de la nouvelle main-d'oeuvre sera comblée par l'érosion plutôt que par les nouveaux emplois.

## **2.6 Les clientèles spécifiques**

En vue de répondre aux besoins en main-d'oeuvre qui se dessinent, il faut mettre en oeuvre des approches particulières et des interventions visant à solutionner certaines iniquités pour accroître l'employabilité de certaines clientèles qui veulent participer au marché du travail.

Emploi-Québec se doit donc d'intervenir auprès de certaines clientèles spécifiques afin de limiter l'impact des différentes barrières à l'emploi qui aggravent leurs difficultés d'insertion au marché du travail. C'est par des interventions intégrées, concertées et visant le développement d'habilités et de compétences qu'on parviendra à réduire l'impact de ces barrières à l'emploi et améliorer ainsi l'employabilité des personnes, qu'elles soient visées ou non par une politique, une stratégie ou une orientation.

## **3 Les enjeux et les orientations régionales pour 2003-2007**

Six grands enjeux et 13 orientations ont été retenus comme déterminants dans l'évolution du marché du travail et du développement social et économique de l'ensemble de la région de l'outaouais. Les problématiques à la base de ces enjeux visent les deux pôles que sont le marché du travail et l'offre et la demande de main d'oeuvre. Ils interpellent ainsi l'ensemble des acteurs pouvant contribuer au développement social et économique de la région.

Enjeu 1 : Le vieillissement et le remplacement de la main-d'oeuvre

L'évolution démographique des dernières décennies laisse entrevoir que le facteur démographique agira de façon déterminante sur la dynamique du marché du travail et de la main-d'oeuvre. En effet, le vieillissement rapide de la population nous plonge dans de nouvelles réalités, dont celle d'une main-d'oeuvre disponible plus âgée et qui se renouvelle moins rapidement. Cette nouvelle réalité commande un réajustement en faveur de l'emploi de tous celles et ceux qui désirent travailler.

Trois grandes orientations sont rattachées à ce premier enjeu :

- Favoriser l'intégration au marché du travail de tous ceux et celles qui souhaitent l'intégrer.
- Assurer une insertion maximale en emploi de personnes qui sont en situation de chômage récent.
- Soutenir les personnes à risque de chômage de longue durée et d'exclusion dans leurs efforts pour intégrer ou réintégrer le marché du travail.

Enjeu 2 : La participation des employeurs dans la stabilité de l'emploi

Pour Emploi-Québec, la complicité avec les employeurs de l'ensemble de la région dans l'actualisation de sa mission est déterminante. Le contexte actuel dans lequel évolue le marché du travail prescrit un rapprochement étroit entre les employeurs et Emploi-Québec afin d'assurer l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

Dans ce contexte, Emploi-Québec s'engage à poursuivre la mise en oeuvre d'un ensemble d'interventions favorisant ce rapprochement avec les employeurs et à consolider les services qu'il peut leur offrir. En contrepartie, Emploi-Québec s'attend à ce que les employeurs contribuent, de façon significative, à la résolution des problèmes de main-d'oeuvre.

Voici les orientations de cet enjeu :

- Renforcer la capacité des employeurs à maintenir et à créer des emplois de qualité par des actions en matière de développement de la main-d'œuvre.
- Intensifier notre partenariat avec les employeurs.

### Enjeu 3 : L'exode des jeunes et l'affaiblissement des milieux ruraux

Pour les communautés rurales de l'Outaouais, non seulement le vieillissement et le remplacement de la main-d'œuvre constituent un enjeu de taille mais, de plus, cette problématique est accompagnée d'un exode massif des jeunes qui quittent leur communauté pour se rapprocher d'un milieu qui leur offre plus de possibilités (éducation, emploi, culture, loisirs, etc.). Cet exode s'exprime par un déplacement important des jeunes enfants (la relève) qui évidemment quittent avec les parents, des personnes en âge de travailler et de se reproduire, vidant ainsi les communautés de leurs forces vives et entraînant une concentration des personnes incapables de se joindre à cet exode (les personnes âgées, les personnes moins qualifiées, etc.). Dans ce contexte, l'exode des jeunes devient un enjeu dominant pour les communautés rurales et pour l'ensemble de la région.

En effet, les impacts de cet exode sont considérables non seulement pour le milieu rural mais pour l'ensemble de la région puisque que l'économie régionale est affectée par l'affaiblissement des communautés rurales. En ce sens, on doit développer la complémentarité entre le milieu urbain et le milieu rural dans les interventions qui seront opérées autour de cette question avec cette orientation :

- Mettre en place divers mécanismes de concertation, de formation et d'information sur le marché du travail.

### Enjeu 4 : L'équilibre entre l'exigence de nouvelles compétences et le désintéressement face à la formation professionnelle et technique et le décrochage

À l'instar de l'ensemble du Québec, la formation est un enjeu crucial pour la région de l'Outaouais. La nouvelle *Politique gouvernementale d'éducation aux adultes et de formation continue* exprime l'enjeu de la formation dans ces termes :

« La capacité des individus d'accéder au savoir et d'apprendre tout au long de leur vie est une des conditions du développement culturel, social et économique du Québec. »

Cette expression de l'enjeu de la formation s'applique tout aussi bien à l'Outaouais qu'à l'ensemble du Québec, d'autant plus qu'il est bien connu que la région affiche un palmarès peu enviable en matière de formation professionnelle et technique et de décrochage scolaire. Et si l'accession au savoir est garante d'un développement culturel, social et économique, le combat que l'on devra livrer aux inégalités socio-économiques dans l'Outaouais fera de la formation un allié incontestable.

Ce quatrième enjeu est axé autour de trois grandes orientations :

- Accorder à la formation de base une place déterminante dans les interventions d'Emploi-Québec auprès de sa clientèle peu scolarisée.
- Contribuer au développement d'une culture de formation innovante et adaptée.
- Donner suite aux travaux de la Table éducation Outaouais (TÉO) sur la formation professionnelle et technique et le décrochage scolaire.

## Enjeu 5 : Les inégalités socio-économiques et ses répercussions sur le marché du travail

Dans l'Outaouais, les inégalités socio-économiques s'expriment d'abord à l'échelle régionale par une dualité marquée entre l'urbain et le rural. À une échelle plus réduite, elles s'expriment entre les municipalités d'un même territoire en milieu rural et entre les quartiers en milieu urbain. Plusieurs raisons peuvent mener à établir la problématique des inégalités socio-économiques comme un enjeu dominant pour Emploi-Québec Outaouais. Mais la raison qui se situe au-dessus de toutes les autres s'exprime par notre mission, notre raison d'être, qui à sa plus simple expression, consiste à assurer un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Or, comme il a été démontré, les facteurs socio-économiques interviennent de manière importante sur le degré d'accomplissement de cette mission. Et comme les inégalités socio-économiques traduisent les conséquences de ces caractéristiques sur les populations, il devient essentiel de s'attaquer à cet enjeu, avec ces 2 orientations :

- Poursuivre le développement d'une culture de concertation et soutenir l'initiative concrète des partenaires dans le domaine de l'emploi, de la main-d'œuvre et du développement socio-économique des milieux.
- Contribuer, en partenariat, à la planification et à la réalisation d'actions pour combattre la pauvreté, en atténuer les effets sur les personnes et les familles et contrer l'exclusion sociale.

## Enjeu 6 : Le maintien de l'accessibilité, de la continuité et de la qualité des services d'Emploi-Québec

Le maintien de l'accessibilité, de la continuité et de la qualité des services d'Emploi-Québec Outaouais doit être assuré dans un contexte de contraintes : alourdissement des clientèles, variation des budgets, exigences de la reddition de comptes, représentations et attentes des individus, des entreprises, du milieu communautaire et autres.

C'est pourquoi cet enjeu présente deux orientations :

- Dans une perspective de continuité, consolider les services universels et s'assurer du maintien de la qualité de la prestation de services aux citoyens.
- Assurer une équité intrarégionale face à l'accessibilité aux services et à la distribution des ressources.

## 4 Indicateurs et cibles de résultats

Pour assurer sa reddition de comptes, Emploi-Québec s'est donné 21 indicateurs de résultats associés aux cibles régionales.

**TABLEAU 1**  
**Cibles régionales 2004-2005**

Indicateurs	Cibles régionales 2004-2005	Gatineau	Les Collines-de-l'Outaouais	Papineau	La Vallée-de-la-Gatineau	Pontiac
Poids relatif du territoire		63,6617 %	7,4554 %	10,0264%	12,7267%	6,1298%
1. Nombre de vacances signalées au Service national de placement	8 585	5 465	640	861	1 093	526
2. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec	9 409	5 990	701	943	1 197	577
3. Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	5 207	3 315	388	522	663	319
4. Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	47,7%	47,7%	47,7%	47,7%	47,7%	47,7%
5. Somme des prestations non versées à l'assistance-emploi et à l'assurance-emploi à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	12 200 000 \$	7 766 729 \$	909 557 \$	1 223 223 \$	1 552 659 \$	747 832 \$
6. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, responsables de famille monoparentale	1 234	786	92	124	157	76
7. Taux d'emploi des responsables de famille monoparentale ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	45,8%	45,8%	45,8%	45,8%	45,8%	45,8%
8. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec de moins de 30 ans	3 318	2 112	247	333	422	203
9. Taux d'emploi des personnes de moins de 30 ans ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	49,4%	49,4%	49,4%	49,4%	49,4%	49,4%
10. Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les mesures actives	199	127	15	20	25	12
11. Nombre de nouvelles ententes de qualification	151	96	11	15	19	9
12. Prestations non versées à l'assistance-emploi à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	6 000 000 \$	3 819 703 \$	447 323 \$	601 585 \$	763 603 \$	367 786 \$
13. Prestations non versées à l'assurance-emploi à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	6 200 000 \$	3 947 026 \$	462 234 \$	621 638 \$	789 056 \$	380 046 \$
14. Nombre de participants de l'assurance-emploi aux interventions d'Emploi-Québec	5 353	3 408	399	537	681	328
15. Nombre de nouveaux participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	2 403	1 530	179	241	306	147
16. Proportion des participants aux interventions d'Emploi-Québec répondant aux critères de repérage des personnes à risque de chômage prolongé (occupations en demande et risque élevé de chômage de longue durée)	75%	75%	75%	75%	75%	75%
17. Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée	75%	75%	75%	75%	75%	75%
18. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, prestataires de l'assistance-emploi	4 911	3 126	366	492	625	301
19. Nombre de prestataires de l'assistance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	1 688	1 075	126	169	215	103
20. Taux d'emploi des prestataires de l'assistance-emploi ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	35,9%	35,9%	35,9%	35,9%	35,9%	35,9%
21. Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base	1 333	849	99	134	170	82

## **5 Le budget d'intervention régional et sa répartition dans les territoires\***

Un meilleur arrimage entre les plans d'action régionaux et la planification budgétaire et opérationnelle est nécessaire. La planification budgétaire et opérationnelle a pour objectif de concrétiser notre plan d'action régional. L'opération suivante consiste donc à indiquer comment la planification budgétaire et opérationnelle nous permettra d'atteindre nos objectifs.

### **5.1 Le budget d'intervention de la direction régionale**

Pour l'année 2004-2005, selon les hypothèses retenues, Emploi-Québec devrait compter sur un budget d'intervention de l'ordre de 24 millions de dollars. De ce budget d'intervention, un montant de 1 million de dollars est maintenu et géré au niveau régional afin, par exemple, de répondre à des besoins de nature régionale ou encore à des besoins supplémentaires de financement de la part d'un CLE. Cette réserve devra être investie ou redistribuée, au besoin, dans les CLE au cours de la présente année financière. De plus, un montant de 5,2 millions de dollars est consacré aux services régionalisés. Ces services comprennent l'essentiel des budgets régionaux de recours aux services externes et les achats de formation régionalisés. Il faut indiquer que le budget de ces services régionalisés est puisé à même l'enveloppe des territoires de Gatineau et des Collines-de-l'Outaouais en fonction de leur poids relatif respectif. La répartition du budget d'intervention dans ces deux territoires sera donc modifiée pour tenir compte de ces services régionalisés. Dans les faits, ces services régionaux sont dévolus aux territoires de Gatineau et des Collines-de-l'Outaouais.

De plus, dans le but de cerner le plus précisément possible les enveloppes budgétaires dévolues aux quatre grands volets budgétaires que sont le soutien du revenu aux participants, les ententes de service avec les ressources externes, les achats de formation et la part relative attribuée aux services aux entreprises, il est impératif d'affecter, à chacun de ces volets, une limite budgétaire à l'intérieur de laquelle les CLE devront inscrire leurs interventions pour assurer une prestation de services complète, diversifiée et appropriée tout au long de l'année. Pour ce faire, le Conseil régional des partenaires du marché du travail a adopté une résolution confirmant :

- Que l'on maintienne le budget du volet « service aux entreprises » consacré à l'intervention en entreprise dans une proportion de 20 % (+ ou – 1 %) du budget initial 2004-2005 (excluant le budget contrat d'intégration au travail CIT);
- Qu'une enveloppe « recours aux ressources externes » soit consacrée à l'achat de service dans une proportion de 18 % (+ ou – 1 %) du budget initial 2004-2005 (excluant le budget CIT);
- Qu'une enveloppe « achats de formation » soit consacrée à l'achat de formation dans une proportion de 13 % (+ ou – 1 %) du budget initial 2004-2005 (excluant le budget CIT).

En corollaire, cette décision permettra d'assurer qu'environ 45 % du budget sera dévolu au soutien du revenu des clients et leur assurera une continuité des services, particulièrement en fin d'année.

---

\* Cette section fera l'objet de discussion spécifique lors de la rencontre des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail du 16 février prochain.

**TABLEAU 2**

**PONDÉRATION DES BUDGETS D'INTERVENTION DANS LES TERRITOIRES**

Territoires	Clientèle "individus"						Clientèle "entreprises"			Poids relatif
	Assurance-emploi *	%	Répartition pondérée à 40 %	Assistance-emploi**	%	Répartition pondérée à 40 %	Nombre d'entreprises***	%	Répartition pondérée à 20 %	
<b>Gatineau</b>	5 461	57,484%	<b>22,994%</b>	7 208	66,936%	<b>26,774%</b>	8 346	69,469%	<b>13,894%</b>	<b>63,6617%</b>
<b>Les Collines-de-l'Outaouais</b>	842	8,857%	<b>3,543%</b>	753	6,988%	<b>2,795%</b>	671	5,585%	<b>1,117%</b>	<b>7,4554%</b>
<b>Papineau</b>	924	9,721%	<b>3,888%</b>	1 068	9,919%	<b>3,967%</b>	1 304	10,854%	<b>2,171%</b>	<b>10,0264%</b>
<b>La Vallée-de-la-Gatineau</b>	1 635	17,207%	<b>6,883%</b>	1 164	10,810%	<b>4,324%</b>	913	7,599%	<b>1,520%</b>	<b>12,7267%</b>
<b>Pontiac</b>	640	6,731%	<b>2,692%</b>	576	5,347%	<b>2,139%</b>	780	6,492%	<b>1,298%</b>	<b>6,1298%</b>
<b>Outaouais</b>	9 501	100,000%	<b>40,000%</b>	10 768	100,000%	<b>40,000%</b>	12 014	100,000%	<b>20,000%</b>	<b>100,0000%</b>

\*Assurance-emploi : moyenne des 4 derniers trimestres.

\*\* Assistance-emploi : moyenne sans contrainte et avec contrainte temporaire.

\*\*\* Inscrites au LIC, janvier 2004.

**TABLEAU 3**

**Synthèse des budgets d'intervention**

	Répartition du budget dans les territoires	Budget total ** 2004-2005	Fonds du Québec	Fonds fédéral
<b>Budget total 2004-2005 E-Q Outaouais</b>		<b>23 017 900 \$</b>	<b>4 764 400 \$</b>	<b>18 253 500 \$</b>
<b>Réserve régionale</b>		1 000 000 \$	120 000 \$	880 000 \$
<b>Services régionalisés</b>		6 050 787 \$	3 889 970 \$	2 160 817 \$
<b>Somme à répartir entre les territoires *</b>	100,00 %	<b>15 967 113 \$</b>	<b>754 430 \$</b>	<b>15 212 683 \$</b>
<b>Gatineau</b>	63,66 %	10 164 938 \$	480 283 \$	9 684 655 \$
<b>Ajustement services régionalisés</b>	88,29 %	5 342 183 \$	3 434 418 \$	1 907 765 \$
<b>Total</b>		<b>15 507 121 \$</b>	<b>3 914 701 \$</b>	<b>11 592 420 \$</b>
<b>Collines-de-l'Outaouais</b>	7,46 %	1 190 410 \$	56 246 \$	1 134 164 \$
<b>Ajustement services régionalisés</b>	11,71 %	708 604 \$	455 552 \$	253 052 \$
<b>Total</b>		<b>1 899 014 \$</b>	<b>511 798 \$</b>	<b>1 387 216 \$</b>
<b>Papineau</b>	10,03 %	<b>1 600 930 \$</b>	<b>75 642 \$</b>	<b>1 525 287 \$</b>
<b>Vallée-de-la-Gatineau</b>	12,73 %	<b>2 032 089 \$</b>	<b>96 014 \$</b>	<b>1 936 074 \$</b>
<b>Pontiac</b>	6,13 %	<b>978 747 \$</b>	<b>46 245 \$</b>	<b>932 502 \$</b>

\* Les budgets sont ajustés pour les territoires de Gatineau et des Collines-de-l'Outaouais pour tenir compte des services régionaux maintenus et gérés au niveau régional.

\*\* Excluant le budget prévu pour les contrats d'intégration au travail (CIT) au montant de 748 900 \$.